

DOSSIER DE DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

CREATION D'UNE PLACE PUBLIQUE A L'ANGLE DES RUES WAUTHIER/ GRANDE FONTAINE

Pièce n°6

Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

(Article R.112-4 du Code de l'expropriation)

A / Le parti d'aménagement général

UNE PLACE UNIFIÉE

- Une place remise au même niveau pour faciliter les déplacements et agrandir l'espace ;
- Différencier les matériaux de sol pour apporter ainsi une meilleure visibilité de la voie ;
- Un espace restructuré et une identité urbaine retrouvée en cohérence avec d'autres rues de l'hyper-centre ;
- Un mobilier urbain de convivialité et de repos ;
- Un îlot de fraîcheur en plein centre-ville.

DES RUES REQUALIFIÉES

- Limiter la vitesse en créant un grand plateau surélevé ;
- Préservation des aménagements de la place du marché ;
- Mettre en valeur les entrées charretières ;
- Requalifier les trottoirs avec un dallage en grès répondant aux contraintes des PMR ;
- Du stationnement neutralisé au profil d'une jardinière végétalisée de 30 m².

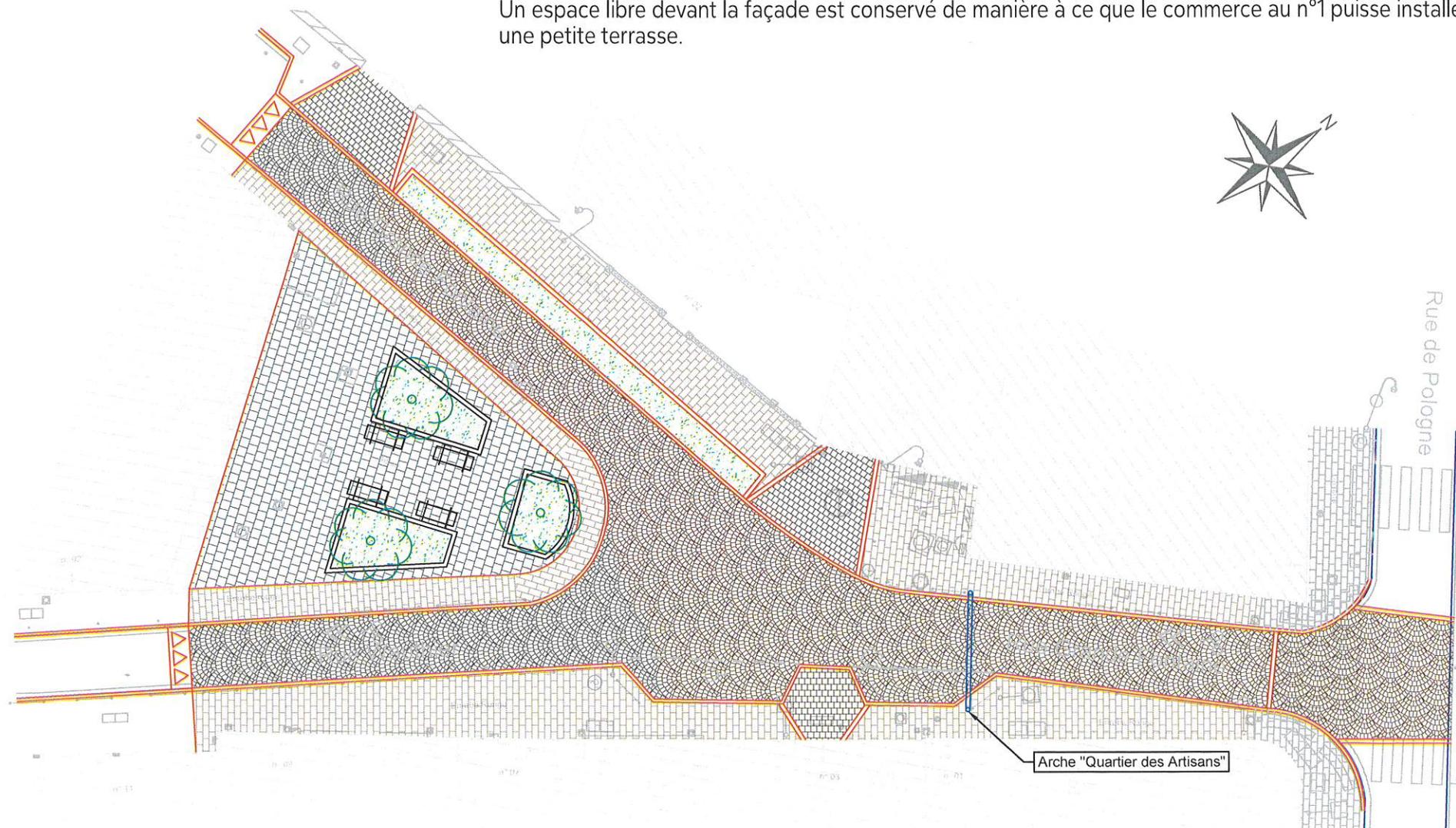
Exemples de réalisations à Saint-Germain-en-Laye :

- 1 - Place et rue Saint-Pierre
- 2 - Rue au Pain
- 3 - Rue des Écuyers
- 4 - Rue du Docteur Timsit



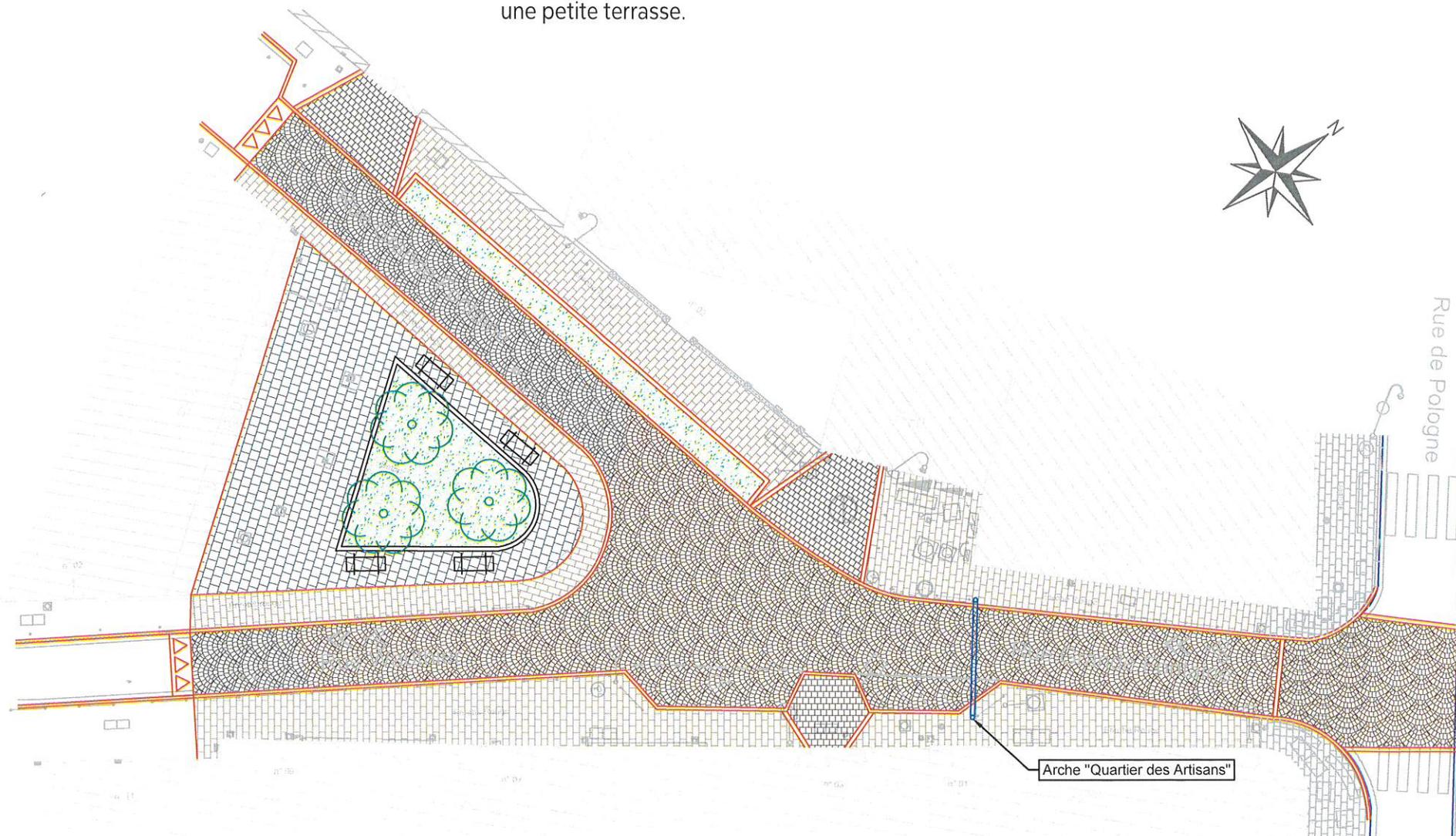
B / Variante 1

Cette version propose un espace central convivial de repos avec des bancs, enveloppé par les trois jardinières arborées d'une surface totale de 35 m². Leur symétrie sur la placette accompagne la perspective des rues Wauthier et Grande Fontaine.
Un espace libre devant la façade est conservé de manière à ce que le commerce au n°1 puisse installer une petite terrasse.



C / Variante 2

Cette version offre une jardinière arborée centrale d'une surface de 50 m². Cette disposition marque l'axe de la place autour de laquelle vient s'adosser des bancs. Un espace libre devant la façade est conservé de manière à ce que le commerce au n°1 puisse installer une petite terrasse.



D / Palette de matériaux

La nature du matériau est en continuité avec celui utilisé lors de l'aménagement du pôle multimodal du château réalisé en 2009-2010, celui des rues Procession/Ducastel/Pain en 2015, Ecuyers/Louviers en 2016, Timsit/Ecuyers en 2017, Pologne en 2018 et Poissy en 2021. Les teintes retenues sont quant à elles en harmonie avec la palette des couleurs des façades d'immeubles environnants.

Le granit a été choisi d'une part pour sa dureté et sa résistance pour palier les contraintes dues à la différence de niveau et du passage de véhicules et d'autre part en rappel des matériaux historiques existants dans le centre ville. La teinte rappelle les couleurs du pavé d'Inde et de Fontainebleau



Bande roulante : pavés en grès des Indes de couleur pastel nuancé gris-rose-vert-bleu, dimension 10x10 cm posé en arc de cercle.



Place : pavés en grès des Indes de couleur pastel nuancé gris-rose-vert-bleu, dimension 15x15 cm posé à 45°



Trottoir : dalles en grès des Indes de couleur pastel nuancé gris-rose-vert-bleu, dimension 50 x 30



Bordures : Granit de couleur gris – ocre de largeur 15cm, avec chanfrein à 45° (réf NG Real)

E / Mobilier urbain

La ville de Saint-Germain-en-Laye, dans le respect de son patrimoine architectural et historique, a choisi une gamme de mobilier urbain et un RAL en adéquation avec le paysage urbain. Ce projet prévoit l'installation de potelets pour limiter le stationnement non autorisé.

BANC

Ral : 6006 (RAL du mobilier de la Ville) hauteur 760 mm hauteur de l'assise 450 mm profondeur 600 mm largeur 2080 mm



CORBEILLES

Ral : 6006 (RAL du mobilier de la Ville) hauteur 900 mm / ø 500 mm



Corbeille existante



Corbeille de la Ville projeté

POTELET

Ral : 6006 (RAL du mobilier de la Ville) hauteur 1100 mm / ø 76 mm



F / L'éclairage

La rue Wauthier est actuellement éclairée par trois lanternes (●) de style classique, situées en façade des bâtiments.

Ce système d'accroche à 6m de hauteur, est une plus-value dans l'espace urbain car elle participe à l'allègement du mobilier sur le trottoir.

Deux mâts (■) de style classique de 6m de hauteur illuminent eux la rue Grande Fontaine.

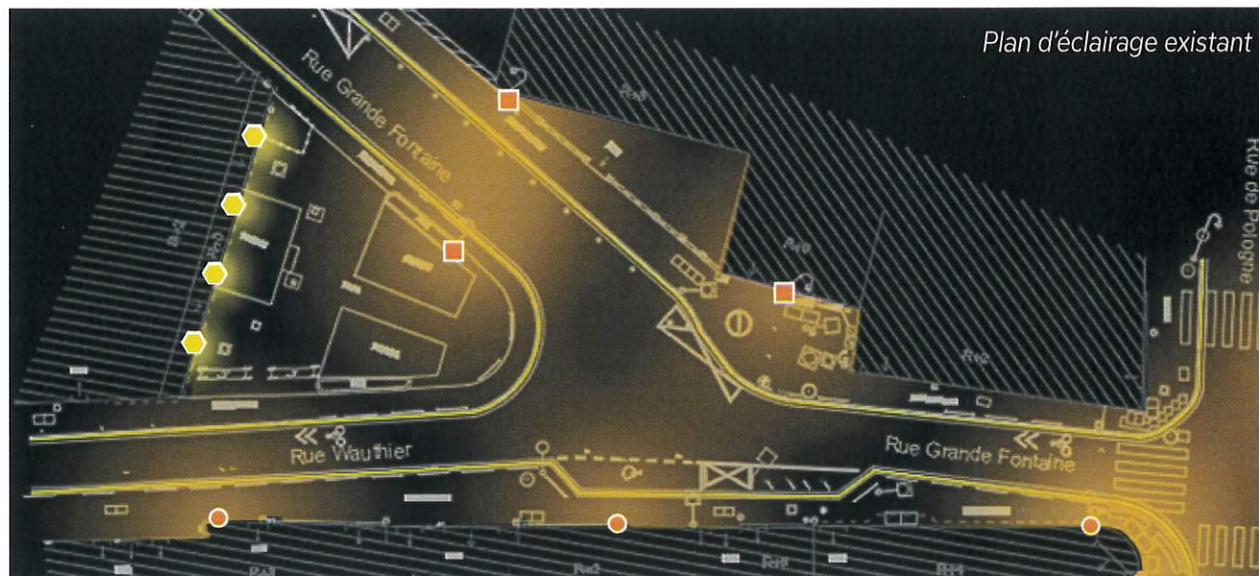
Un troisième mât se trouve sur la placette. Il dénote dans l'espace de part son esthétique différente et sa position désaxée.

Ce dernier sera supprimé pour les raisons citées ci-dessus, d'autant plus que la façade du commerce au 1 rue Grande Fontaine dispose de quatre spots (●) qui contribuent à l'éclairage de la place.

Enfin, la place étant végétalisée, il est préférable de ne pas créer de pollution lumineuse supplémentaire, qui affecte le cycle de vie des arbres.



Mâts d'éclairage conservés et supprimés.



Plan d'éclairage existant



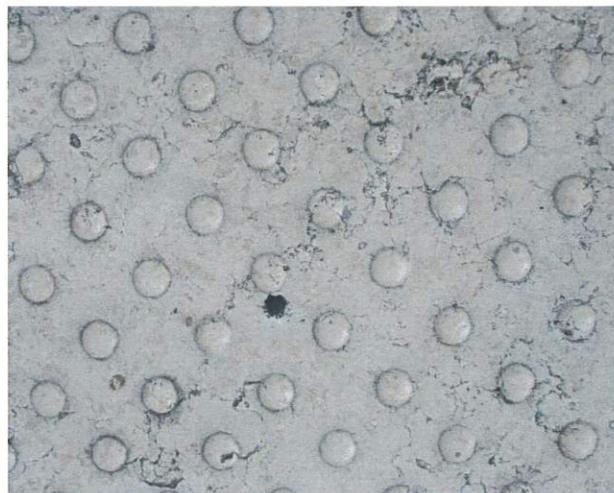
Plan d'éclairage projet

G - L'accessibilité aux PMR

Un travail fin sur le nivellement sera mené pour répondre aux contraintes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les accès aux commerces seront dans la mesure du possible améliorés.

La place de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite sera conservée et élargie pour plus de confort. Les traversées piétonnes seront accompagnées par des Bandes d'Éveil à la Vigilance (BEV) en calcaire comme celles existantes à proximité du RER.

Les entrées/sorties des parkings seront différenciées par un changement de matériaux (pavés en grès 15x15).



BEV calcaire 40 x 60



BEV et bande de guidage calcaire rue de Pologne



Bande de guidage calcaire



Entrée charretière en pavés rue de Pologne

H / Palette végétale



Helleborus orientalis red hybrids



Skimmia japonica rubella



Erica x Darleyensis red



Camelia sasanqua white



Hydrangea Peolaris



Azalée japonica red



Calluna vulgaris red



Clematis montana 'Broughton Star'



Rhododendron



Erica x Darleyensis white



Pieris japonica carnaval



Azalée molis red



Calluna vulgaris white



Helleborus orientalis 'White Lady'



Amelanchier lamarckii

Dans la continuité des plantations réalisées sur la rue du Vieil abreuvoir, la ville souhaite améliorer son cadre de vie en plantant des arbres au cœur de la place.

Le projet s'oriente sur l'aménagement d'une place conviviale où l'inclusion de la végétation permettra d'en faire un îlot de fraîcheur.

La création de percées végétales permettra une perméabilisation des sols, la favorisation de la biodiversité et une influence visuelle améliorée pour les usagers de l'espace public.

Cette végétalisation se fera sous la forme de jardinières plantées ainsi que d'arbres de petit à moyen développement (hauteur 10m à maturité).

Les massifs seront composés d'essences adaptées aux conditions climatiques actuelles ainsi qu'à la politique de la Ville en matière d'économie sur l'eau.

Plantées d'arbustes d'une hauteur de 0m50 à 1m50 pour garder une visibilité, les arbustes seront mélangés de plantes à feuillage caduc et feuillage persistant. Les essences choisies seront locales et adaptées aux conditions climatiques de la région. Des supports pour certaines essences grimpantes seront installés.

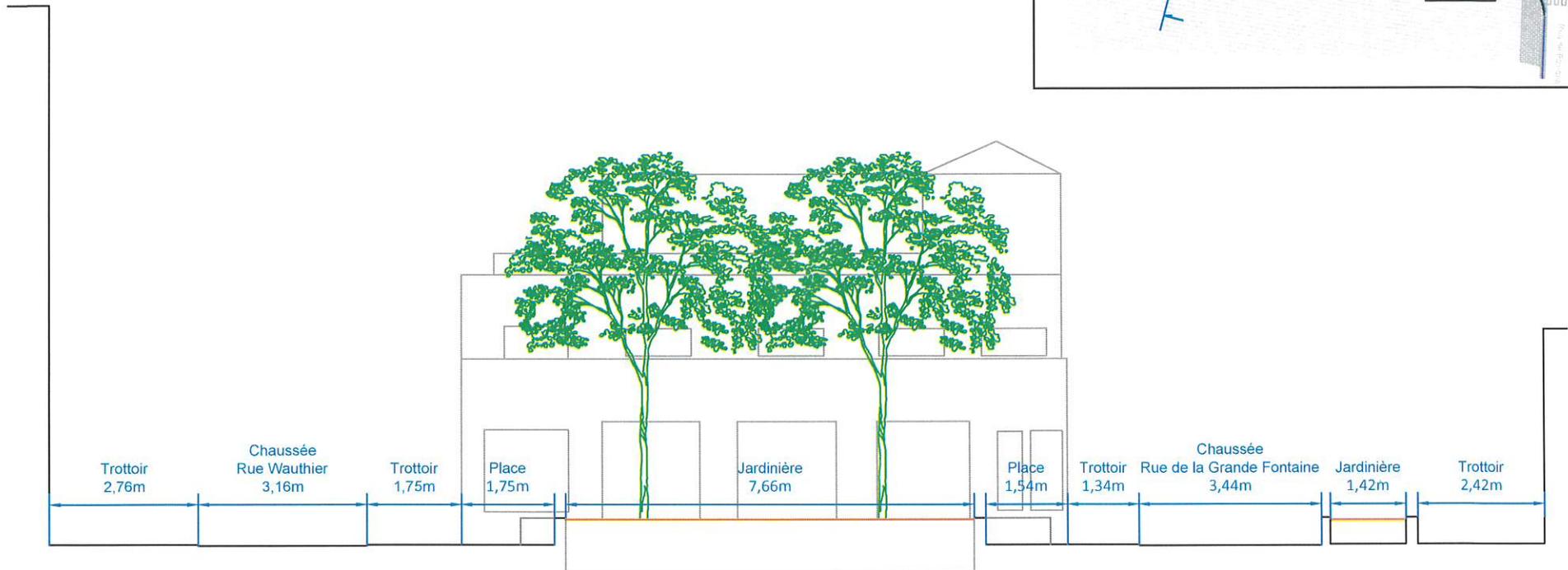
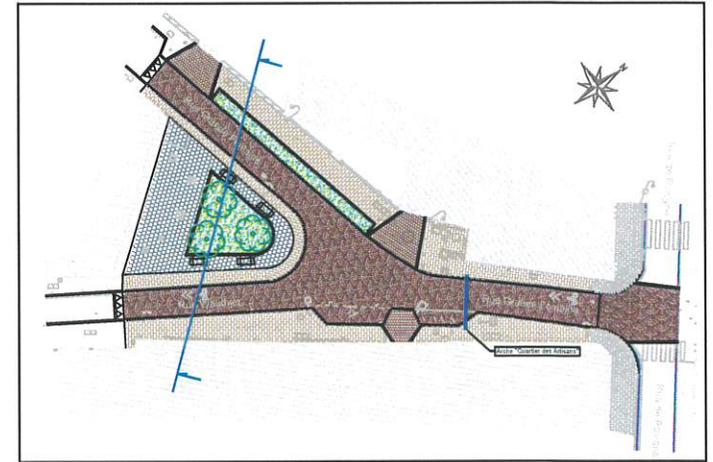
Les jardinières seront équipées d'un système d'arrosage automatique afin de répondre aux difficultés d'accès et à une sécheresse plus fréquente sur les plantations «hors sol».

Ces espèces seront en majorité des vivaces, reprenant la palette végétale présente sur la place du Vieux Marché et rue de Pologne afin de conserver une continuité sur l'hypercentre.



3/ INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

A/ Coupe de projet



B/ Photomontages

Vue vers la place Wauthier / Grande Fontaine



Vue vers la place du Marché Neuf

